

40 ans

1983-2023

# Les Producteurs de lait du Québec ont 40 ans

Tout au long de 2023, nous vous présenterons des articles thématiques qui mettront en lumière les moments marquants des 40 dernières années.

- Quarante années se sont écoulées depuis la fondation de la Fédération des producteurs de lait du Québec qui est devenue, en 2014, Les Producteurs de lait du Québec. Pendant toutes ces années, l'organisation a travaillé à la défense des intérêts des producteurs et à l'amélioration de leurs conditions de vie et de revenus par la mise en marché collective de leur lait. Elle est arrivée à relever les défis qui se sont dressés sur sa route en étant guidée par des valeurs qui lui sont chères : la solidarité, l'innovation, la détermination, l'équité et l'ouverture. Retour sur quelques moments marquants.

## 1983

- En février 1983, la Fédération des producteurs de lait du Québec (lait nature) et la Fédération des producteurs de lait industriel du Québec adoptent une résolution pour accepter qu'une nouvelle fédération soit formée pour regrouper tous les syndicats de producteurs. Deux mois plus tard, la Fédération des producteurs de lait du Québec (FPLQ) voit officiellement le jour. En juin, elle devient officiellement l'administrateur du plan conjoint (1980) des producteurs de lait du Québec.



Assemblée de fondation de la FPLQ.

## 1985

- Les deux premières conventions de mise en marché du lait sont signées. La première avec les coopératives laitières et la Fédérée, la deuxième avec le Conseil de l'industrie laitière qui représente les transformateurs privés. Le Système centralisé de vente des quotas (SCVQ) est aussi créé cette même année.

## 1986

- Le Programme d'aide à la relève en production laitière est adopté. Il sera lancé en 1987.

## 1991

- La première Convention de transport du lait est signée. Cette entente unique permet de répondre efficacement aux garanties d'approvisionnement des conventions de mise en marché et de rationaliser le ramassage du lait à la ferme et sa livraison aux usines. Les négociations avaient commencé en 1987 et la volonté d'arriver à une telle convention remontait à la mise en place du plan conjoint de 1980.

## 1992

● En février, 40 000 producteurs manifestent à Ottawa pour préserver la gestion de l'offre dans le cadre des négociations du GATT.

Le paiement du lait selon les composants est mis en application en août.



Manifestation à Ottawa pour préserver la gestion de l'offre dans le cadre des négociations du GATT.

## 1994 à 1997

● L'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) est signé. À la suite des pressions des producteurs de lait, les secteurs sous gestion de l'offre ne sont pas affectés par cet accord. Malgré une contestation américaine en 1997, la gestion de l'offre demeure exclue.

## 1995

● La FPLQ devient principale actionnaire de la société en commandite Programme d'analyse des troupeaux laitiers du Québec (PATLQ) qui deviendra Valacta, puis Lactanet. La FPLQ fonde également Novalait.



Les fondateurs de Novalait.

## 1999

● La FPLQ acquiert le Centre d'insémination artificielle du Québec (CIAQ) avec le Conseil québécois des races laitières et le Conseil provincial des cercles d'amélioration du bétail.

## 2003

● La FPLQ se joint à Agropur coopérative, à l'Association des transporteurs de lait du Québec, au Conseil des industriels laitiers du Québec, à la coopérative agroalimentaire Nutrinor et au Syndicat des producteurs de lait de Québec afin d'instaurer un programme de dons de lait et de produits laitiers. Grâce à ce programme, le lait qui, une fois transformé gratuitement par les transformateurs, est distribué sous forme de lait ou de produits laitiers dans toute la province, par l'entremise de l'Association québécoise des banques alimentaires et des Moissons.

## 2005 à 2008

● Les producteurs se mobilisent contre l'importation de concentrés protéiques et en vue des négociations à l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Ils obtiennent un appui unanime pour la gestion de l'offre de la Chambre des communes, des mesures pour limiter ces importations et l'adoption des normes de fabrication des fromages.



Mobilisation contre les importations de concentrés protéiques qui mènera à un appui unanime pour la gestion de l'offre de la Chambre des communes.

## 2006

● Le Programme d'aide au démarrage d'entreprises laitières est mis sur pied.

## 2013-2021

● Le gouvernement canadien cède un total de 8,4 % du marché du lait lors des négociations successives de l'AECG avec l'Europe, du PTPGP avec les pays de la zone Pacifique, puis de l'ACEUM en remplacement de l'ALENA avec les États-Unis et le Mexique. La gestion de l'offre demeure tout de même en place. Bien que les producteurs auraient préféré conserver ce marché, ils obtiennent des compensations pour les pertes de marché liées aux deux premiers accords.

## 2014

● La Fédération des producteurs de lait du Québec (FPLQ) devient Les Producteurs de lait du Québec (PLQ).

## 2021

● Les PLQ amorcent l'élaboration d'une stratégie de développement durable.

## 2022

● Le gouvernement du Canada annonce l'octroi de compensations aux producteurs pour les pertes de marché en lien avec l'ACEUM. Il promet également de ne plus faire de concessions dans de futurs accords commerciaux.

Les PLQ travaillent à l'élaboration de leur planification stratégique 2023-2030, qui leur permettra de relever les défis des prochaines années et de demeurer un secteur compétitif. ■

Ce nouveau logo sera utilisé tout au long de l'année pour souligner le 40<sup>e</sup> anniversaire de l'organisation.



Les Producteurs de lait du Québec